

5660 - l'adhan et l'iqama pour le prieur isolé

question

Question : Procède-t-on à l'adhan et à l'iqama quand on prie individuellement ? Je viens de me convertir à l'Islam et je lis beaucoup de livres, mais ils ne mentionnent rien de tout cela.

la réponse favorite

Il est recommandé au prieur isolé de procéder à l'adhan et à l'iqama compte tenu de la généralité des textes. A ce propos, Cheikh Mansuur al-Bahouti (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde)dit : « La Sunna veut que le prieur isolé procède à l'adhan et à l'iqama conformément au hadith d'Oqba Ibn Amir attribué au Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) : « Ton Maître s'étonne d'un berger au sommet d'une montagne qui lance un appel à la prière et prie. Allah le Puissant et Majestueux dit : « **Regardez mon serviteur que voici ; il procède à l'adhan et à l'iqama et éprouve de la crainte pour moi. Je vous prends pour témoins que j'ai pardonné à mon serviteur et je le ferai entrer au paradis** ». (rapporté par an-Nassaï). La Sunna veut également qu'adhan et iqama soient observés en voyage compte tenu des propos du Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) adressés à Malick Ibn al-Houwayrith et l'un de ses cousins : « **Quand vous voyagez, maintenez l'adhan et l'iqama et que le plus âgé d'entre nos serve d'imam** » (rapporté dans les Deux Sahih) Voir Matalibou ouli an-Nouha, tome 1 chapitre sur l'adhan.

Il est réprouvé pour le prieur isolé d'abandonner l'adhan et l'iqama. A ce propos, ash-Shafi'i (Puisse Allah le Très Haut lui accorder Sa miséricorde) dit : « Il est réprouvé pour quelqu'un d'abandonner l'adhan et l'iqama, qu'il prie tout seul ou en public. Mais il n'est pas tenu de répéter les prières effectuées sans adhan ni iqama. Voir le livre al-Oum de ash-Shafii : djima'al adhan, chapitre : effectuer l'adhan et l'iqama pour réunir deux prières.